ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 9 mars s'est tenue l'assemblée générale de l' AMR 47 à ST Pastour.

Étaient présents :

- Monsieur Le Préfet du Lot et Garonne, Mr BARNIER Daniel,
- Le Sous-Préfet Mr GOURIOU Michel, référent ruralité du Lot et Garonne,
- Le Sénateur Mr Michel MASSET,
- La Sénatrice Mme Christine BONFANTI DOSSAT.
- La Présidente du conseil départemental Mme Sophie BORDERIE
- La Présidente de la C.A.F Mme Béatrice LAVIT;
- Le Président de l' AMR 47, Mr Gilbert GUERIN
- Le Vice-Président Mr Guy CLUA,
- Les Élus.
- Les représentants de l'éducation, Mr Fabien JAILLET, secrétaire général au DASEN,
- -Mme Christiane LAFAYE pour la DDEN.
- Le Président de l'abeille gasconne, Mr Patrick GRANZIERA
- Le Directeur auprès des collectivités pour Orange et la fibre, Mr Stéphane PHELLIPEAU.
- GRDF, Mailys HUET, Directrice territoire GDRF Lor et Garonne et Régis LEVADOUX.
- AGIR Car 47, Alain TREMOUILLE et Francis TAZZORI<;
- Panneau POCKET, Caroline LAFFORGUE

L'ordre du jour présente les rapports d'activité et financier de 2023 ; les orientations pour 2024.

L'école et l'amélioration durable du service public de l'éducation au sein des territoires ruraux.

L'abeille gasconne pour la défense de la santé de nos abeilles

Orange et le déploiement de la fibre.

Convention et signature du partenariat avec GRDF et l'AMR 47

Présentation de l'outil PANNEAU POCKET pour les communes et ses administrés

Le programme ERRE

Mobilité et CAR 47 dans nos territoires

- * Ouverture de l'Assemblée générale par le président de l'AMR 47,Mr Gilbert GUERIN qui exprime sa gratitude envers les 65 personnes présente ce jour.
- * Mr Pierre JEANNEAU, Maire de St Pastour, rappelle que la commune de St Pastour s'engage dans le programme de l'habitat partagé, avec la création de 6 logements

destinés aux personnes âgées.

Cette initiative représente une réponse supplémentaire à l'adaptation des domiciles des seniors ainsi qu'à l'accès aux résidences médico-sociales.

En favorisant le maintien du lien social et en contribuant à la vitalité des communes, ce type d'habitat joue un rôle crucial dans la préservation de l'autonomie des habitants.

Par ailleurs, St Pastour fait face aux défis liés à la désertification médicale, une problématique commune à de nombreuses régions rurales du département.

La commune s'engage activement pour garantir à tous ses résidents un accès équitable aux soins de santé, à la hauteur de ceux disponibles en milieu urbain.

Le dispositif Village d'Avenir accompagne les communes rurales de moins de 3500 habitants dans la concrétisation de leurs projets de développement, dans le cadre du plan France Ruralités Revitalisation (FRR).

Actuellement, 2358 communes à travers la France ont reçu cette labellisation, dont 35 communes localisées en Lot-et-Garonne.

Il est crucial de rester vigilants et de défendre nos territoires.

C'est un défi de première importance pour garantir des conditions de vie optimales pour les générations futures.

En outre, il est essentiel d'encourager les commerces locaux à s'engager dans cette initiative, afin de renforcer l'impact positif sur le développement économique et social de nos régions rurales.

* Jacques DUMAIS présente ensuite la

Rétrospective de l'Exercice 2023

Au

cours de l'exercice 2023, plusieurs événements et initiatives méritent d'être rappelés :			
	Rencontre avec les délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN), qui représentent la société civile dans le domaine éducatif.		
	Leur mission consiste à veiller à ce que l'école et ses infrastructures respectent la laïcité, les normes de sécurité et contribuent au bien-être des élèves.		
	Présentation de l'AMR47 au niveau national, mettant en lumière le travail et l'importance de cette association.		
	Mise en avant du rôle essentiel de Mme Dominique ROMAN, référente départementale du Programme ERRE, soulignant son engagement en faveur de la lutte contre les violences intrafamiliales. Sensibilisation à la précarité énergétique touchant les commerçants et artisans, une problématique cruciale à prendre en considération.		
	Annonce de la signature d'un partenariat avec La Poste, qui propose aux communes des services d'agents de recensement et d'aide à la personne, renforçant ainsi les liens entre les services postaux et les collectivités locales.		
	Signature en juillet 2023 par le Président Mr Gilbert GUERIN du protocole sur le statut et la protection des élus, visant à soutenir l'engagement local, à améliorer les conditions d'exercice des mandats et à faciliter la reconversion des élus.		

Ce protocole permet également aux élus de se porter partie civile pour soutenir leur

maire en cas de litige, une mesure importante dans un contexte où la démission des maires est devenue trop fréquente, avec en moyenne un départ chaque jour depuis 2020.

L'observatoire Régionale de la santé

Mr Guy CLUA a été élu président de l'Observatoire Régional de la Santé de Nouvelle-Aguitaine, un rôle d'importance majeure dans le paysage régional.

L'Observatoire représente un maillon essentiel entre les institutions régionales et les citoyens, offrant un accompagnement précieux aux territoires et contribuant à la prise de décisions éclairées.

Son objectif principal est de faciliter le partage de connaissances sur la situation régionale, d'encourager la réflexion et d'impliquer les acteurs concernés dans les problématiques de santé et d'environnement.

En Nouvelle-Aquitaine, l'Observatoire opère à travers trois pôles d'observation situés à Bordeaux, Limoges et Poitiers.

Son action se déploie en étroite concertation avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Conseil Régional, le Conseil Départemental, les intercommunalités et les communes, dans le but de mieux appréhender les enjeux régionaux.

Journée internationale de l' O.N.U.conte les violences intra familiales

À l'occasion de la Journée internationale de l'ONU contre les violences intrafamiliales, nous souhaitons mettre en avant le numéro d'urgence suivant : 05 53 47 47 87.

Dans le département du Lot-et-Garonne, nous comptons 96 référents municipaux et 78 communes adhérentes à cette cause essentielle.

ERRE, "Élus Ruraux Relais de l'Égalité", est un programme qui s'engage activement dans la lutte contre l'inégalité entre les hommes et les femmes, ainsi que contre les violences intra-familiales et les violences faites aux femmes.

Avec la participation de plus de 64 départements et plus de 1000 élus mobilisés au niveau national, ce programme vise à sensibiliser et à agir pour promouvoir l'égalité des genres.

Quelques chiffres alarmants mettent en lumière l'urgence de cette lutte : en moyenne, les femmes gagnent 24 % de moins que les hommes, et l'année 2023 a malheureusement enregistré 102 féminicides conjugaux en France.

Dans ce contexte, l'AMRF joue un rôle essentiel en renforçant la position des élus ruraux dans la lutte contre les violences intrafamiliales et les féminicides. L'association s'engage activement dans la prévention, la sensibilisation et l'accompagnement des victimes, contribuant ainsi à créer des communautés rurales plus justes et plus sûres pour tous.

Séminaire AMRF et Gendarmerie

Enfin, L'AMRF et l'École de Gendarmerie de D	ijon ont conjointement organisé une journée
de formation et de partage à l'intention des élu	s ruraux relais de l'égalité (ERRE)

Présentation des rapports, d'activités et financiers / approuvés à l'unanimité

LES AXES POUR 2024

LE DEPARTEMENT

Mme Sophie BORDERIE, Présidente du conseil départemental, souligne que « la ruralité et l'agriculture sont étroitement liées et contribuent activement à l'économie du département ».

Le département réaffirme son engagement à soutenir le secteur agricole face à un sentiment d'abandon croissant dans les campagnes.

Elle insiste sur l'importance de la solidarité territoriale pour renforcer les liens entre les différentes régions.

Pour concrétiser cet engagement, le département met en place le Fonds d'aide aux communes et aux intercommunalités (FACIL), destiné à soutenir les projets structurants favorisant la revitalisation des centres bourgs et la transition écologique.

De plus, le programme Lot-et-Garonne Ingénierie pour la maîtrise des consommations énergétiques ainsi que l'élaboration du plan Routes et déplacements du quotidien visent à améliorer les infrastructures et à favoriser une mobilité durable dans le département.

Le déploiement de la fibre optique, le plan collège et le grand projet "égalité d'accès au savoir" sont également des priorités.

Mme Sophie BORDERIE conclut en soulignant que « le département reste pleinement engagé à vos côtés », rappelant ainsi son soutien constant aux habitants et aux projets locaux.

LE SENAT

Mr Le sénateur Michel MASSET et Mme la sénatrice Christine BONFANTI DOSSA expriment leur profonde gratitude envers le travail dévoué des maires ruraux et soulignent l'adoption unanime d'une loi sur le statut de l'élu.

Madame la sénatrice Christine BONFANTI DOSSA a été un pilier essentiel dans la promotion de cette motion au Sénat. La sénatrice entretient une collaboration étroite avec l'AMR 47 et apporte un soutien constant à l'association dans toutes ses initiatives.

Cette loi vise à améliorer le statut des élus locaux en favorisant une meilleure indemnisation, en facilitant leur reconversion après leur mandat, en revalorisant les indemnités des élus et des adjoints, en améliorant les conditions pratiques des mandats, et en instaurant un statut social spécifique.

De plus, un label « employeur/partenaire de la démocratie locale » sera attribué aux entreprises et administrations employant des élus locaux. Les employeurs devront prendre en considération la qualité d'élu local lors des entretiens professionnels, et les administrations devront également tenir compte de cette qualité lors des demandes de mutation.

L'ECOLE

L'école et l'amélioration durable du service public de l'éducation au sein des territoires ruraux.

La traçabilité de l'amélioration se manifeste à travers l'initiative de la cantine à 1 €, établie en partenariat avec les producteurs locaux.

Les maires ont sollicité la DSDEN pour qu'elle examine les chiffres d'occupation des classes sur trois années avant de prendre une décision concernant la fermeture éventuelle de certaines classes. La problématique des transports a également été soulevée, notamment en raison des dysfonctionnements notables de la carte scolaire dans les communes en périphérie des secteurs.

Il est important de noter que sur la carte scolaire actuelle, 121 écoles sont regroupées au sein de regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI), tandis que 187 écoles ne font pas partie de ces regroupements. Certains parents inscrivent leurs enfants dans des écoles privées faute de desserte adéquate liée à la carte scolaire.

Valérie Tonin, maire de Barbaste, s'élève contre la fermeture d'une classe à l'école élémentaire de la commune.

Cette décision suscite une vive préoccupation, notamment en raison de la situation critique à l'école maternelle, qui compte 63 élèves répartis dans seulement deux classes pour les enfants de moins de 3 ans.

De plus, le manque d'assistants d'éducation compromet sérieusement le climat scolaire. La situation à l'école maternelle est alarmante, avec des effectifs dépassant largement les capacités d'accueil prévues.

Ce qui rend difficile la gestion pédagogique et l'attention portée à chacun.

La demande de soutien et de prise de parole de l'AMR47, formulée par Valérie Tonin, trouve sa légitimité dans la politique d'inclusion prônée par le gouvernement. Il est crucial de garantir des conditions d'apprentissage optimales à tous les élèves, en veillant à ce que les écoles disposent des ressources nécessaires pour assurer un environnement éducatif de qualité.

Les délégués départementaux de l'éducation nationale jouent un rôle crucial. En tant que visiteurs des écoles, ils prennent en considération divers aspects tels que le respect de la laïcité, la vie scolaire, le climat, les besoins et les ressources de l'établissement.

L'ABEILLE GASCONNE

Un cri d'alarme retentit alors que le frelon asiatique prolifère de manière omniprésente dans le Lot-et-Garonne, engendrant une situation préoccupante.

Les attaques de ce prédateur non autochtone ne se limitent pas seulement aux abeilles, mais touchent également l'ensemble de la biodiversité, posant ainsi des problèmes de santé publique.

Apparu dans le Lot-et-Garonne en 2004, le frelon asiatique a depuis conquis l'Europe jusqu'en Autriche en 2024, causant des ravages considérables dans les populations d'abeilles.

Les apiculteurs déplorent la décimation de nombreuses ruches, compromettant ainsi le processus vital de pollinisation.

La présence du frelon ne se cantonne plus aux seules ruches, car il s'attaque désormais aux fruitiers, menaçant la production de tomates, de fruits et de graines.

La nécessité d'une sensibilisation accrue des communes aux pièges de printemps s'impose, avec des dispositifs efficaces pour capturer ces nuisibles, les reines plus particulièrement.

Un nid de frelons asiatiques se nourrit de 12 à 15 kg d'insectes par saison, dont 35 % d'abeilles.

L'abeille gasconne a pris l'initiative de concevoir des pièges accessibles pour contrer cette menace. Des formations sont proposées dans les mairies afin d'apprendre les techniques de piégeage.

Au niveau politique, Mr Michel MASSET a porté la problématique devant le Sénat.

Il a déposé une motion et une proposition de loi visant à traiter le problème du frelon asiatique. Cette proposition sera examinée en commission dès le mois d'avril, bénéficiant déjà du soutien de plus de 70 sénateurs nationaux.

Le Sénat français, conscient de l'urgence de la situation, apporte ainsi un appui solide dans la lutte contre cette menace, alors que la France demeure le pays le plus affecté par le frelon asiatique.

ORANGE ET LA FIBRE

Point sur le déploiement de la fibre optique en Lot-et-Garonne et le retrait progressif du cuivre. Il est évident que le cuivre ne sera plus en mesure de répondre aux besoins croissants des utilisateurs en termes de débits et d'usages intensifs.

Le déploiement du réseau fibre optique, lancé il y a plus de dix ans, est actuellement en phase d'accélération et vise à assurer une couverture nationale complète d'ici la fin de l'année 2025. Comparativement au réseau cuivre, le réseau fibre optique consomme trois fois moins d'énergie, ce qui contribuera à réduire l'empreinte environnementale du réseau. En effet, la fibre optique consomme seulement 0,5 watt par ligne, soit plus de trois fois moins que l'ADSL (1,8 watt).

GDRF

Convention et signature du partenariat entre GRDF et l'AMR 47			
Quelques statistiques concernant G	DRF dans le Lot-et-Garonne :		
□ 45 284 clients desservis			
72 communes couvertes			
 1 379 kilomètres de réseaux e 	exploités		
☐ 1 493 GWH acheminés			

En raison de la ruralité marquée du département, la signature d'un partenariat et d'une convention s'avère nécessaire. Il existe un potentiel considérable à exploiter dans cette région.

PANNEAU POCKET

Panneau Pocket est une application mobile simple et efficace permettant à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel des événements de leur commune.

(Coupure de courant, alertes météo, fêtes du village, travaux sur la voirie...)

Mobilité et CAR 47 dans nos territoires ruraux.

Dans le département du Lot-et-Garonne, l'association propose diverses initiatives à travers trois antennes situées à AGEN, MARMANDE et VILLENEUVE S/LOT, avec le soutien d'une soixantaine d'adhérents bénévoles.

Le concept CAR 47 a été élaboré dans le but de lutter contre l'isolement des personnes âgées et de leur permettre de maintenir leur mobilité ainsi que leur autonomie à domicile, en particulier celles résidant dans de petites communes dépourvues de transports publics.

Ce service s'adresse principalement aux retraités, mais également à toute personne possédant un véhicule en bon état, et qui souhaite limiter son usage, voire s'en passer complètement.

L'association AGIR CAR 47 vous offre la possibilité de sécuriser vos déplacements en

mettant à votre disposition un chauffeur qualifié pour conduire votre véhicule. Vous rémunérez ce service selon le système du Chèque Emploi Service Universel (CESU).

Mr Le préfet , Daniel BARNIER a conclu la matinée en soulignant plusieurs axes d'action en cours :

- □ La mise en place de bus médicaux équipés d'un médecin pour se déplacer dans les communes rurales, offrant ainsi un service de proximité et répondant aux besoins de santé des habitants.
- ☐ Une réflexion est en cours sur les ZRR (Zone de Revitalisation Rurale), désormais FFR (France Ruralité Revitalisation), visant à favoriser l'installation de nouvelles entreprises. Ces entreprises pourront bénéficier d'avantages fiscaux significatifs.

Mr Le préfet a exprimé sa gratitude envers tous les acteurs impliqués dans les cantines scolaires, soulignant l'importance de la promotion des produits locaux

(" le 47 dans l'assiette").

Il a encouragé à poursuivre les achats locaux afin de soutenir les exploitants agricoles.

« Le Lot-et-Garonne est le jardin de la France ».

Pour clôturer cette matinée riche en échange, le verre de l'amitié rurale est offert par la mairie de St Pastour.